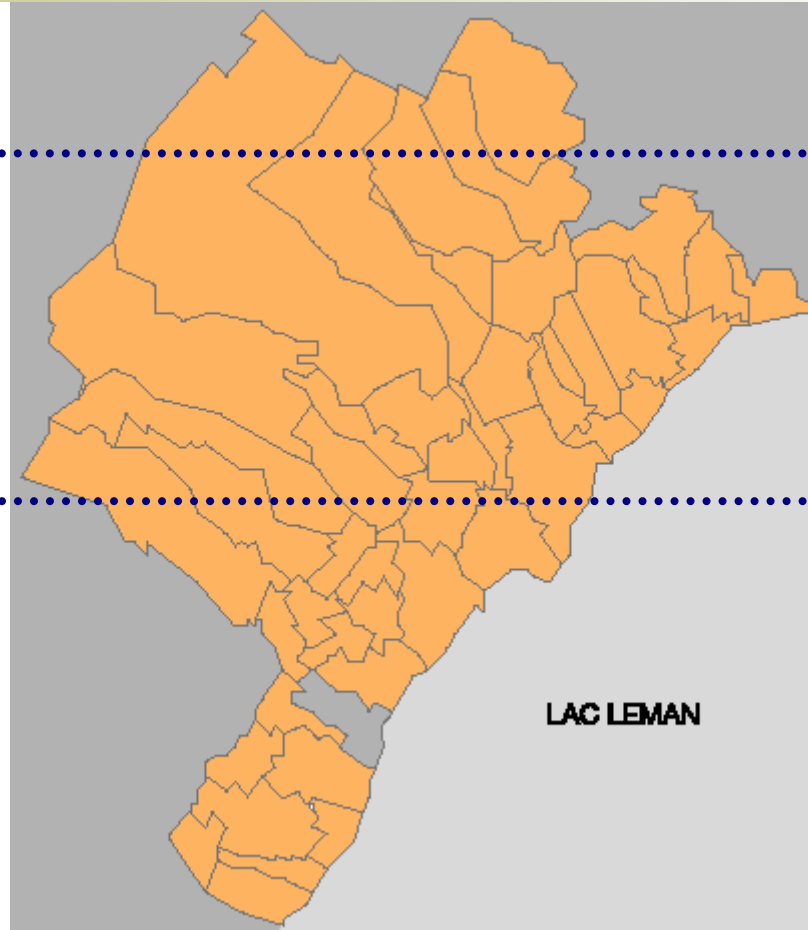


Programme de législature 2007 -2011.

OBJECTIFS

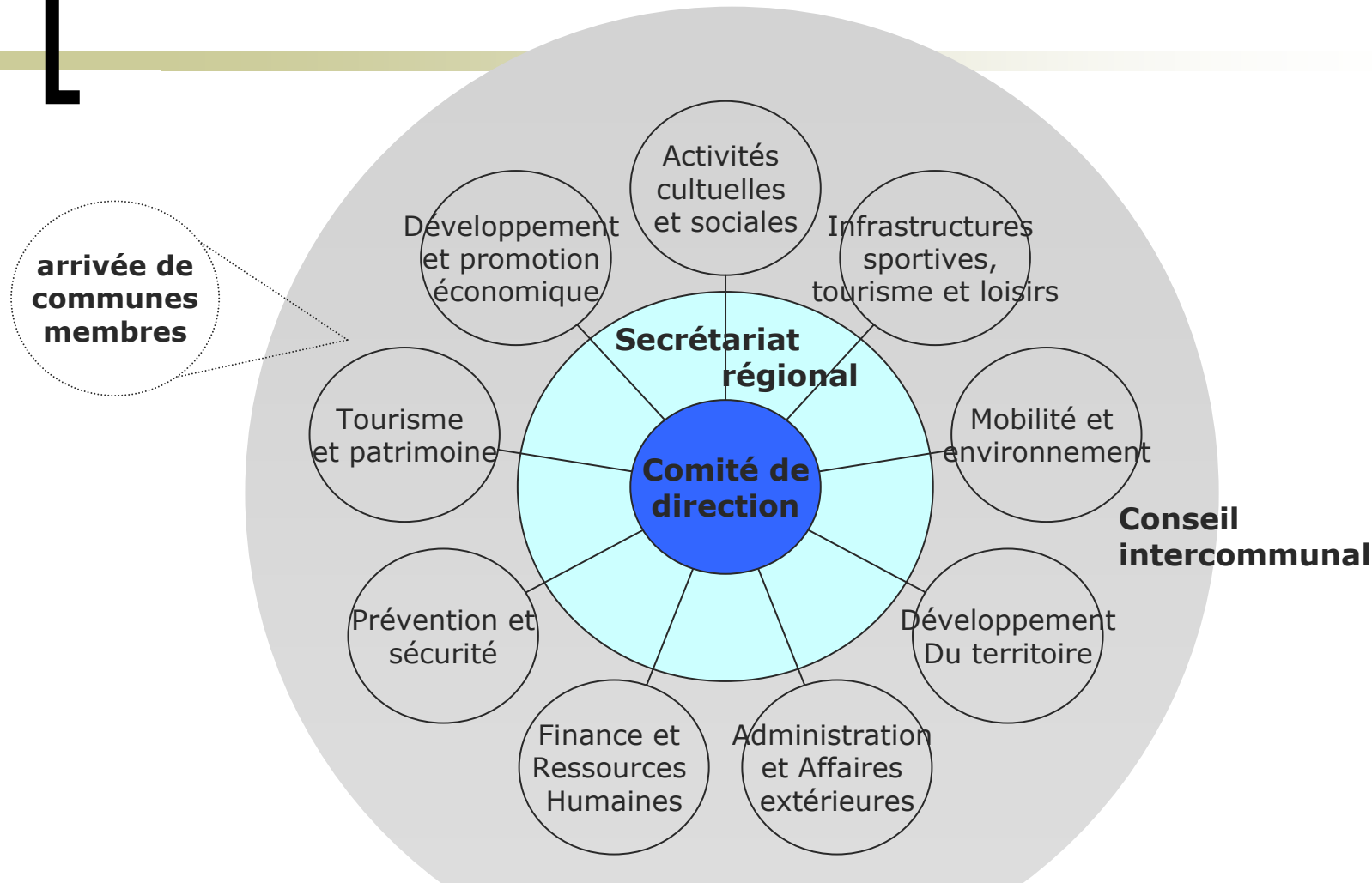
gestion et
coordination
harmonisation
outil et relais
études et
prospection
portail
plateforme
échange



RESULTATS

équilibre
rationalisation
économies
Expertise
visibilité
synergies
résultats

Structure opérationnelle du CR.



9 départements du CR.

1. Administration et Affaires extérieures. **M. P.-A. Romanens**, syndic de Coppet.
2. Développement du territoire. **G. Cretegny**, syndic de Gland
3. Mobilité et environnement. **Pierre Stampfli**, syndic de Chavannes-de-Bogis
4. Infrastructures régionales sportives et de loisirs. **P.-A. Couvreu**, syndic de Vich
5. Activités culturelles et sociales d'intérêt régional. **M.-J. Semadeni**, syndic de Givrins
6. Développement et promotion économiques. **A. Bilardo**, syndic de Trélex
7. Tourisme et patrimoine. **S. Natalini**, syndic de St-Cergue
8. Prévention, sécurité et police du commerce. **P. Müller**, syndic d'Eysins
9. Ressources humaines, ressources financières. **B. Penel**, syndic de Signy-Avenex

Secrétariat régional

Un secrétariat régional opérationnel avec 5.25 ETP

Patrick Freudiger	Secrétaire régional
Nathalie Etter	Cheffe de projet développement économique
Sandrine de Coulon	Cheffe de projet patrimoine et tourisme
<i>En cours de recrutement</i>	Chef(fe) de projet développement territorial
Françoise Bürgi	Assistante administrative
Suzanne Barraud	Assistante administrative

1. Administration et affaires extérieures, - les objectifs stratégiques 2007-2011.

La jeune structure du Conseil régional a l'ambition d'entraîner avec elle les communes du district pour renforcer l'essor économique de la région fondé sur un équilibre habitant/emploi et une valorisation du cadre de vie.

I. Définir une stratégie de communication du Conseil régional :

- Veiller à l'application et au bon déroulement de cette stratégie;
- Représenter et défendre les intérêts de la région à l'extérieur;
- Participer activement aux activités transfrontalières, inter-cantoniales et inter-régionales déterminantes pour notre district;
- Assurer la communication extérieure du Conseil régional.

II. Veiller à l'implication effective des départements, du Comité de direction, du Conseil intercommunal et des communes.

III. Coordonner le fonctionnement de l'association et veiller à mettre en œuvre les adaptations nécessaires (intégration de nouveaux membres, adaptations du cadre législatif, suggestions des membres, du Conseil intercommunal).

1. Administration et affaires extérieures, - les actions prévues 2007-2011.

1. Renforcement de la **politique de communication** :
 - Mise en avant de la **mission du CR soutenue par les départements,**
 - **déclinaison généralisée/accrue de ce fil rouge** sur les supports de communication: (de l'identité graphique, du logo aux consommables),
 - cadrage: **priorité donnée aux partenaires institutionnels** directs (courrier validant les activités et décisions courantes),
 - valorisation annuelle des projets en cours et concrétisés au travers de **démarches pédagogiques de sensibilisation et de concertation,** (exposition didactique),
 - **web**: plus grande promotion des atouts des communes membres, valorisation des enjeux de régionalisation et de l'agglomération.
2. Rapprochement des **nouvelles communes** et intégration de leurs préoccupations dans la démarche du CR.
3. Consolidation de la fonction de **coordination du développement régional** vis-à-vis des partenaires extérieurs.

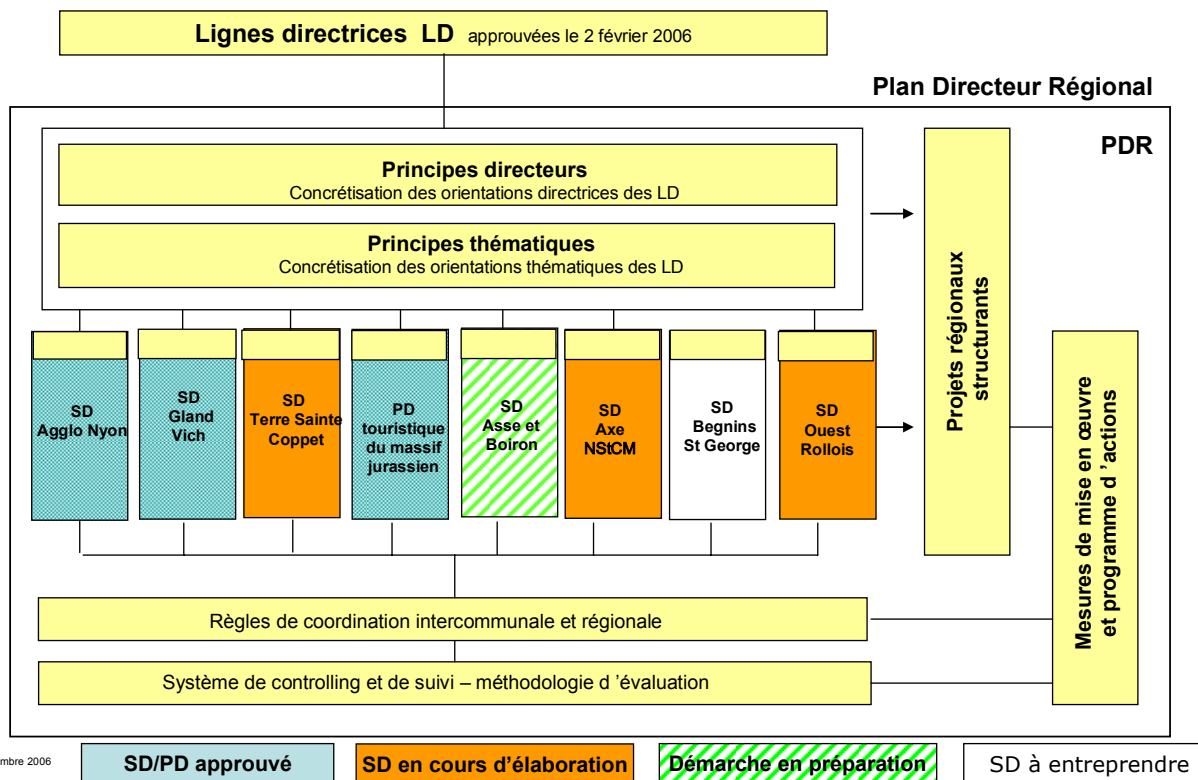
2. Développement territorial, - les objectifs stratégiques 2007-2011.

Pour atteindre les objectifs de rééquilibrage habitant/emploi et garantir les conditions de maintien du cadre de vie, il est nécessaire d'engager une politique de management territorial active.

- I. Finaliser le nouveau plan directeur régional et **engager progressivement les collectivités territoriales dans des démarches intercommunales** favorisant le management territorial.
- II. **Veiller à ce que le bien-fondé des actions de développement territorial soit compris et accepté** par les différents acteurs du territoire (population, milieux économiques).
- III. Développer les **mécanismes de coordination des approches sectorielles** au sein du territoire (urbanisation, mobilité, environnement, développement économique).
- IV. Sur les secteurs stratégiques engager progressivement la **collaboration avec le développement et la promotion économiques le plus en amont possible dans un but de valorisation de ces périmètres**.
- V. Favoriser la **mise en place de nouvelles infrastructures** sur la base de critères de **coût/efficacité**.

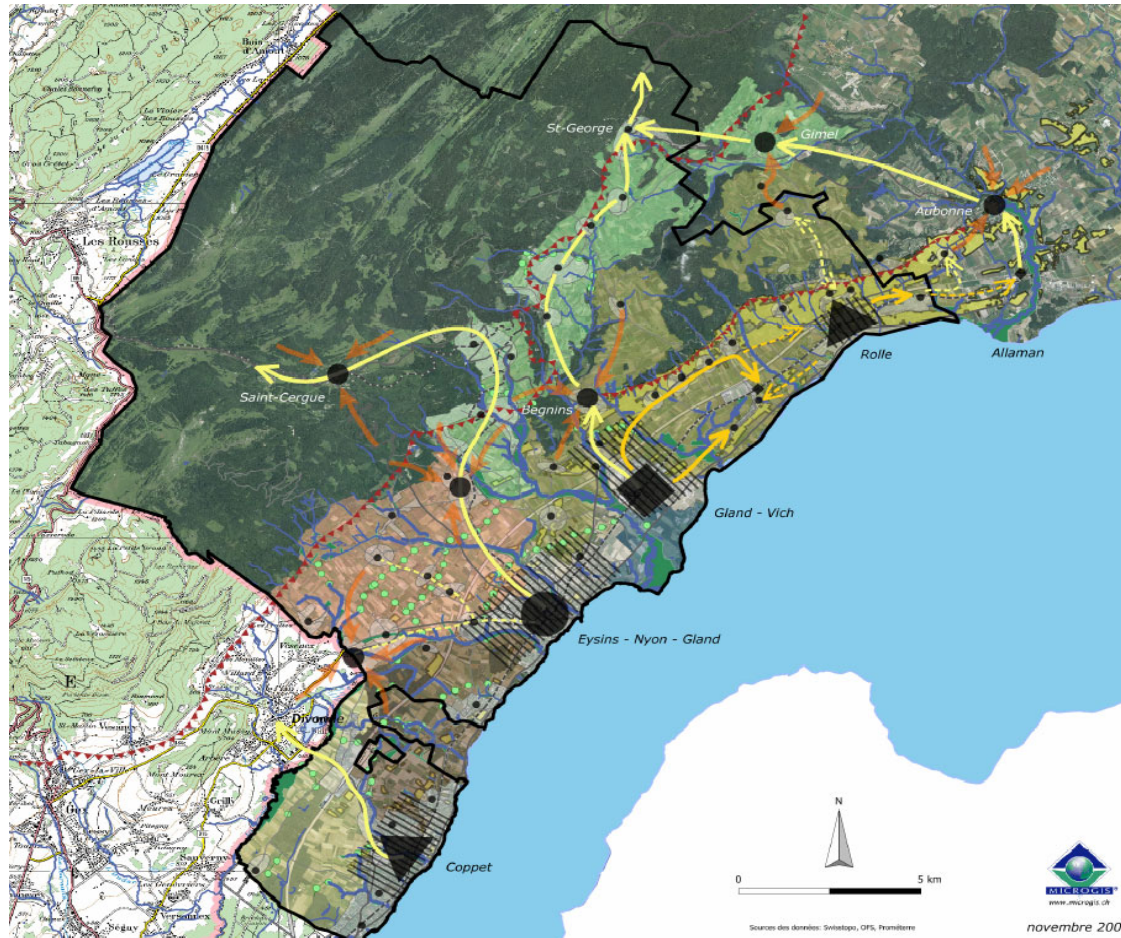
2. Développement territorial, - les objectifs stratégiques 2007-2011.

Contenu du nouveau plan directeur régional (PDR) du district de Nyon



GT
novembre 2006

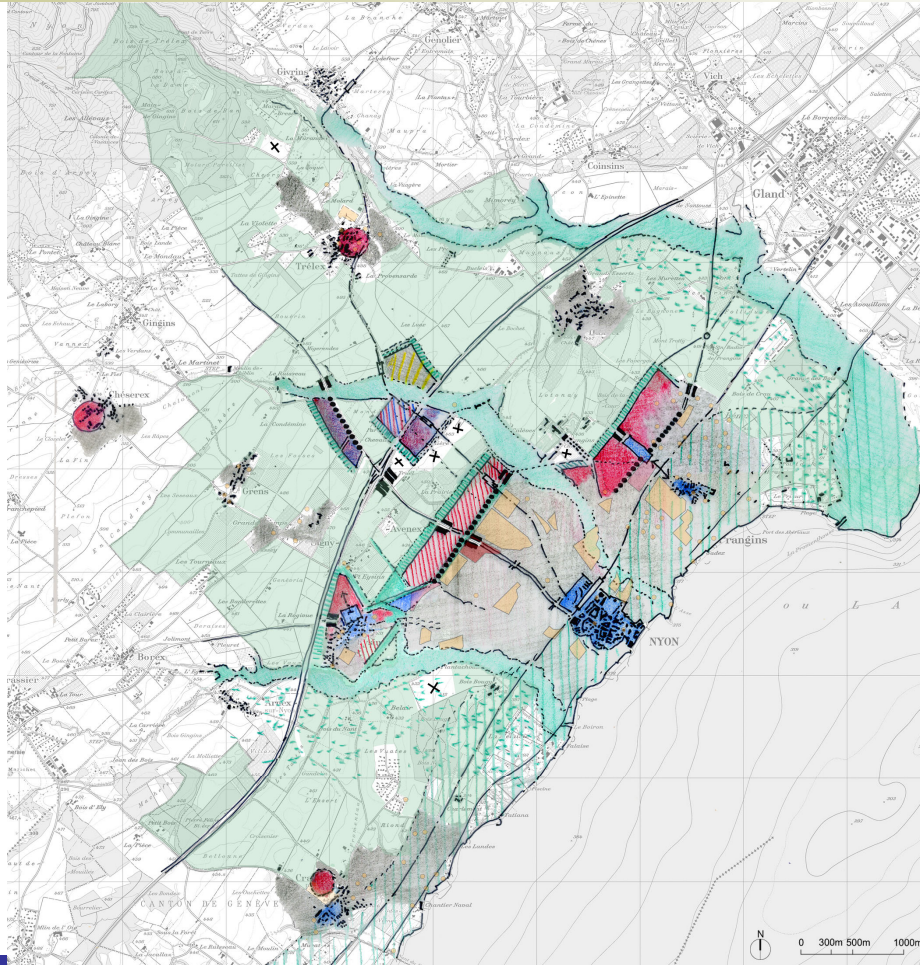
2. Développement territorial, - les objectifs stratégiques 2007-2011.



2. Développement territorial, - les objectifs stratégiques 2007-2011.

le schéma directeur de
l'agglomération
nyonnaise (SDAN)
adopté en 2006

dans lequel, la
commune de
Trans-près-Céligny
a été intégrée !



2. Développement territorial, - les actions prévues 2007-2011.

1. Réalisation du nouveau plan directeur régional en vue d'obtenir un **référentiel** régional solide.
2. Coordination de **l'implication régionale** dans le projet d'**agglomération FVG**; concrétisation des projets d'infrastructures co-finançables par le fonds d'infrastructures.
3. Contribution active à la concrétisation des **schémas directeurs intercommunaux** en facilitant la mise en place de nouvelles règles de collaboration et de coordination (SDGV, SDAN, SD Terre Sainte).
4. Appui à la mise en place de nouveaux schémas directeurs intercommunaux en **soutenant les dynamiques de collaboration émergentes** (Asse & Boiron, axe NStCM, Gland-Begnins, Ouest rollois, Rolle).
5. Développement et promotion **d'outils de management territorial** (gestion foncière, financement des infrastructures,...) et appui aux processus et initiatives de projets intercommunaux.

3. Mobilité et environnement, - les objectifs stratégiques 2007-2011.

Pour maintenir un cadre de vie acceptable, le Conseil régional veut contribuer à inverser la tendance en priorisant le développement et l'usage des transports publics dans une approche partenariale avec les autorités et services compétents.

- I. Promouvoir une mobilité multimodale durable dans la région.**
- II. Développer l'offre et la qualité des transports publics en adéquation avec le développement territorial.**
- III. Renforcer la coordination de la mobilité et de l'environnement dans les périmètres intercommunaux planifiés.**

3. Mobilité et environnement, - les actions prévues 2007-2011.

1. Réalisation du **plan de mobilité intégré au nouveau PDR**, en adéquation avec l'agglomération franco-valdo-genevoise.
2. Etude et concrétisation de la ligne de bus transfrontalière **Coppet-Divonne-Gex**.
3. Réforme et réorganisation des **lignes 150.15 et 150.10** au profit des liaisons Bogis-Bossey-Coppet et boucle Asse & Boiron.
4. Investissements en faveur de l'infrastructure et de l'offre sur **l'axe du chemin de fer NStCM**.
5. Réorganisation et amélioration des **lignes de cars postaux** de l'Est du district.
6. Développement des **outils de la planification environnementale** (études environnementales stratégiques,...).
7. Renforcement systématique des réseaux de mobilité douce pour les relier aux **interfaces de transports et autres lieux publics** (écoles, centres sportifs,...).

4. Infrastructures sportives et de loisirs, - les objectifs stratégiques 2007-2011.

Pour maintenir le cadre de vie et contribuer à satisfaire les besoins d'équipement de la région, il s'agit d'optimiser l'existant et de contribuer à identifier et à soutenir la réalisation des équipements complémentaires.

- I. Faciliter l'accès aux activités sportives au plus grand nombre et en particulier à la jeunesse.**
- II. Identifier les possibilités d'harmonisation et d'optimisation de la gestion des infrastructures sportives.**
- III. Accompagner la mise en place de projets d'infrastructures régionales et d'identifier les besoins d'équipements complémentaires.**

4. Infrastructures sportives et de loisirs, - les actions prévues 2007-2011.

1. **Extension** du parc animalier de la **Garenne** et son intégration dans l'offre régionale.
2. **Plateforme des infrastructures régionales** pour la mise à disposition des équipements aux sociétés sportives.
3. **Guide régional** des sports : brochure, web.
4. **Fête régionale annuelle des sports** : contribution à l'organisation et réalisation des supports documentaires.
5. **Harmonisation des soutiens financiers** favorisant la pratique sportive de la jeunesse.
6. **Participation** à la mise en place de certains **équipements régionaux** (patinoire(s), centre nordique, maison de la nature,...).
7. **Identification des besoins** d'infrastructures régionales dans le cadre du nouveau plan directeur régional (PDR).

5. Activités culturelles et sociales, - les objectifs stratégiques 2007-2011.

Pour contribuer à l'équilibre socio-économique de la région, le Conseil régional met en cohérence les appuis des collectivités et vise à encourager la dynamique sociale et culturelle.

- I. Positionner le Conseil régional comme coordinateur des soutiens communaux aux activités culturelles et aux affaires sociales de la région.**
- II. Identifier les bases d'une politique culturelle régionale orientée vers l'accès des jeunes aux activités créatives.**
- III. Inter-génération: étudier la pertinence d'un soutien aux structures d'accueil pour les jeunes (LAJE) et pour les personnes âgées.**
- IV. Pour les deux domaines: définir et délimiter les conditions-cadres de soutien du Conseil régional.**

5. Activités culturelles et sociales, - les actions prévues 2007-2011.

1. **Définition des objectifs, de la mission et des activités en complémentarité à la politique cantonale relative.**
2. Poursuite du **soutien prioritaire** à l'apprentissage de la **musique**.
3. Mise en place du **prix culturel régional**.
4. **Communication** sur les priorités d'aide, les modalités de soutien et les conditions d'octroi.

6. Développement et promotion économique, - les objectifs stratégiques 2007-2011.

Pour contribuer à rééquilibrer l'habitant et l'emploi dans la région, il s'agit d'engager une politique dynamique et proactive en faveur du développement économique respectueux du cadre de vie.

I. Renforcer la stratégie de développement et de promotion économiques dans la région.

- Evaluer les besoins des communes et des entreprises implantées, **pour cibler les actions** de promotion économique.
- Tendre à optimiser la localisation des nouvelles activités au bon endroit, (pôles de compétences, centres urbains);
- **Stimuler des projets d'entreprises innovants et porteurs qui profitent à la région** (en terme d'emplois, de prestations, et qui garantissent la diversité du tissu économique);
- Encourager le **développement** des activités participant au **cadre de vie du territoire**, (dimensions agri-viticole, culturelle et sociale).

II. Développer la promotion existante par de nouveaux outils de communication.

6. Développement et promotion économique, - les actions prévues 2007-2011.

1. **Analyse du tissu socio-économique (qualitatif et statistique).**

- Développement des **partenariats** public-privé, **collaborations** avec les centres d'expertise voisins (EPFL).
- Conseil aux entreprises et mise en réseau des informations (formation, crèches..., infrastructures) par une communication adéquate via les supports: **web, brochures, réseautage, manifestations**, entre autres.
- **Mise en valeur** de l'économie agri-viticole et des activités culturelles et sociales sur ces supports de communication.

2. **Suivi et consolidation des outils de promotion économique existants.**

- **Adaptation** du répertoire des entreprises au projet cantonal « Pétale » et suivi de la mise à jour par les communes;
- Evaluation d'une **mise en lien** du répertoire avec la formation professionnelle;
- Organisation ou participation à des manifestations, (Mipim, rencontre entreprises...) et des plaquettes promotionnelles.

7. Tourisme et patrimoine, - les objectifs stratégiques 2007-2011.

La revitalisation de l'économie touristique contribue au rééquilibrage habitant/emploi et par les actions et investissements réalisés participe directement à la valorisation du cadre de vie ; il s'agit également de valoriser les valeurs du territoire.

- I. Mettre en place une politique régionale de développement et de promotion touristique.**
- II. Réunir les éléments permettant de concrétiser les projets et les infrastructures touristiques adéquates.**
- III. Etablir un mécanisme dynamique d'appui à la promotion touristique.**
- IV. Valoriser sous toutes ses formes le patrimoine territorial et naturel.**

7. Tourisme et patrimoine, - les actions prévues 2007-2011.

1. Mise en œuvre du **plan directeur touristique du massif jurassien** au travers de ses **7 chantiers**.
2. Extension du plan directeur touristique aux «**nouvelles communes jurassiennes**».
3. Elargissement de la démarche d'élaboration du plan directeur touristique à **l'ensemble du district** en collaboration avec l'établissement du nouveau plan directeur régional et la politique de développement économique.
4. Renforcement de la **coopération** entre les **offices de tourisme** de la Côte et établissement avec les différents partenaires du contrat de prestations de Nyon région tourisme.
5. En complément des actions/outils existants: **valorisation** systématique du **patrimoine** territorial (naturel et bâti) dans un souci d'optimisation du cadre de vie.

8. Prévention et sécurité, - les objectifs stratégiques 2007-2011.

L'amélioration du cadre de vie dépend de l'équilibre socio-économique, qui peut être maintenu par certaines actions de prévention.

I. Renforcer la mise en réseaux, la coordination et l'optimisation des activités de prévention en faveur des jeunes, soutenir et accompagner des actions spécifiques.

II. Harmoniser et coordonner les polices du commerce dans la région.

8. Prévention et sécurité, - les actions prévues 2007-2011.

1. Lancement et accompagnement d'un **groupe de travail régional «prévention-sécurité»**, échanges d'informations et soutien d'actions fédératrices et complémentaires à l'existant.
2. **Concertation des acteurs** des domaines de la sécurité, des écoles, du sport des jeunes, du social et des milieux associatifs (parents d'élèves, étrangers,...) visant à stimuler leur implication.
3. Enquête auprès des **communes et des commerçants**, constitution d'un groupe de travail, analyse de la situation.
4. Proposition d'une **politique d'harmonisation des heures d'ouverture** des commerces au niveau du district.

9. Finances et ressources humaines, - les objectifs stratégiques 2007-2011.

Pour contribuer à dynamiser les actions intercommunales et régionales et atteindre les buts qu'il s'est assigné, le Conseil régional doit mobiliser ses ressources humaines et financières avec le maximum d'efficacité.

- I. Mettre en place une politique du personnel pour optimiser le fonctionnement de la structure et limiter les coûts.**
- II. Elaborer un plan d'investissement régional .**
- III. Optimiser la gestion des ressources financières et la transparence de sa communication.**

9. Finances et ressources humaines, - les actions prévues 2007-2011.

- 1. Organisation du fonctionnement du secrétariat**, cahier des charges, complémentarité et pluridisciplinarité, renforcement du soutien administratif.
- 2. Mécanisme de planification des investissements**, systématisation des conventions de partenariat, des contrats de prestations, participation à la mise en place d'une politique d'aide régulière (conditionnalités), gestion d'un tableau de bord des investissements.
- 3. Simplification des procédures**, format des préavis, contrôles de gestion.